

ÉLECTIONS EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

Table des matières

La communauté internationale inquiète des élections au Congo-Brazzaville..... 1

Le Congo-Brazzaville reste dopé au pétrole..... 2

L'opposition dénonce le déroulé des élections au Congo-Brazzaville 4

La transparence des élections en question au Congo-Brazzaville 5

L'opposition congolaise dénonce la réélection de Sassou Nguesso 6



Avec le soutien de



Commission nationale électorale indépendante



Denis Sassou Nguesso à l'enterrement de Nelson Mandela. Afrique du Sud. [GovernmentZA]

La communauté internationale inquiète des élections au Congo-Brazzaville

Le président sortant Denis Sassou Nguesso va très probablement renouveler son mandat à la présidence du Congo, poste qu'il occupe depuis plus de 30 ans.

Un sondage réalisé par la société française TNS place le président sortant Denis Sassou Nguesso en tête avec 67 % des voix, très loin devant son principal adversaire qui récolterait 8 % des votes. Le ministre de la Communication, Thierry Mougalla a déclaré que des indicateurs sur le terrain démontraient que le président remporterait les élections lors du premier tour.

Denis Sassou Nguesso, 72 ans, dirige le pays depuis 1979, soit depuis 32 ans. Après avoir terminé 3ème lors d'une élection en 1992, il est revenu au pouvoir en 1997 après une brève guerre civile puis il a été réélu en 2002

et 2009. Cette dernière élection avait déjà été vivement critiquée par les observateurs internationaux.

Huit autres candidats affrontent Denis Sassou Nguesso au premier tour, dont l'ancien chef de l'armée, Jean-Marie Mokoko, et se plaignent de la courte période de campagne – à l'origine les élections étaient prévues pour juillet – qui ne leur a pas laissé le temps de s'organiser.

Modification de la Constitution

Le peuple congolais a approuvé une série d'amendements à leur constitution lors d'un référendum en octobre, comprenant notamment la suppression de la limite d'âge de 70 ans pour les candidats à la présidentielle, et celle de l'interdiction de réaliser plus de deux mandats. La révision de la constitution a aussi permis de mettre en place une commission électorale « indépendante » et un système de scrutin à un tour.

L'Union européenne a décidé de ne pas envoyer de mission d'observation des élections. Au lieu de cela, la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, a publié un communiqué expliquant que la révision de la constitution congolaise pouvait « créer une insécurité

Suite de la page 1

judiciaire et ne pas garantir des élections présidentielles démocratiques, inclusives et transparentes ».

L'UE avait déjà averti que le référendum d'octobre « [menaçait] la stabilité du pays », et a fait part de son inquiétude quant au traitement des membres de l'opposition avant et après les élections.

Contacté par EurActiv, l'ambassadeur de l'UE auprès de la République du Congo, Saskia De Lange, a refusé de faire tout commentaire sur le processus électoral à quelques jours du scrutin.

Pour sa part, l'Union africaine s'est empressée de mettre sur pied une délégation d'environ 40 observateurs, et l'Organisation internationale de la Francophonie a fait de même.

Incitation à la révolte

Lors d'une conférence de presse, le 16 mars, Thierry Mougalla, a maintenu que le processus électoral était équitable. « Il semblerait que l'opposition considère que tout vote ne leur donnant pas la victoire ou un second tour est truqué », a-t-il déclaré, ajoutant que ce n'était pas « fairplay ou démocratique de dire que le

gagnant n'a pas gagné ».

Le ministre de la Communication et celui de la Santé, Bienvenu Okiemy, ont accusé les partisans de l'opposition d'incitation à la violence et d'émeutes. Ce dernier s'en est également pris aux critiques de la communauté internationale.

« Tous ces gens qui prétendent appartenir à la communauté internationale ne devraient pas inciter à la révolte », a-t-il estimé, leur reprochant de ne « pas connaître notre pays et le peuple congolais ».

« Le 20 mars, nous verrons bien le degré de confiance qu'accorde le peuple congolais à chaque candidat », a-t-il assuré, ajoutant que le Congo « a choisi la stabilité après la guerre ».

La campagne s'est déroulée de manière pacifique, même si les candidats à l'opposition se sont plaints de difficultés dans l'organisation de meetings électoraux. Denis Sassou Nguesso a conclu sa campagne par un meeting à Brazzaville le vendredi 18 mars, auquel devaient assister plus de 50 000 personnes.

Lors d'un autre rassemblement, le 17 mars, les sympathisants du

candidat à l'opposition, Guy Brice Parfait Kollelas, ancien ministre du gouvernement Nguesso s'étant opposé aux changements dans la Constitution, ont prié la communauté internationale d'intervenir.

« François Hollande et Barack Obama, ayez pitié des Congolais », ont-ils plaidé au micro d'EurActiv.

Pas un cas isolé

Le Congo-Brazzaville n'est pas le seul pays d'Afrique subsaharienne où le président a appuyé des changements de Constitution pour pouvoir briguer un troisième mandat.

En février, le président ougandais, Yoweri Museveni, a décroché un septième mandat, alors que le président du Rwanda, Paul Kagame, est pressenti pour briguer un troisième terme en 2017 après avoir organisé un référendum en décembre pour modifier la limite de deux mandats.

En République démocratique du Congo, Joseph Kabila, semble aussi vouloir étendre le nombre de mandats autorisé pour pouvoir rempiler pour un troisième mandat en novembre.

Le Congo-Brazzaville reste dopé au pétrole

Comme beaucoup de ses voisins d'Afrique subsaharienne, le Congo Brazzaville souffre des variations des cours de l'or noir mais peine à diversifier son économie.

Avec une population de seulement 4,5 millions d'habitants, le Congo est le quatrième plus grand producteur de pétrole d'Afrique subsaharienne. Plus de 70 % de l'économie congolaise provient du secteur, qui apporte 80 %

des recettes du gouvernement.

Si le Congo a pu investir dans de grands projets d'infrastructure, c'est en partie grâce à dix années de prix élevés du pétrole – atteignant 120 dollars le baril en 2014 – et à l'effacement d'une partie de sa dette extérieure par la communauté internationale, dans le cadre de l'initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) en 2010.

Le président, Denis Sassou Nguesso, qui brigue un troisième mandat lors des élections du dimanche 20 mars, s'est focalisé sur des projets de grande envergure. Il a accueilli les Jeux panafricains dans le pays et construit des stades et des aéroports aux normes internationales dans chacun des douze départements du Congo.

L'Agence française de développement et la Banque européenne d'investissement sont les plus gros acteurs du financement du développement du pays. L'Union européenne a financé une autoroute entre Brazzaville et la ville de Kinkala, située à 60 kilomètres à l'ouest de la capitale.

La Chine a quant à elle contribué au financement du « pont du 15 août 1960 », qui porte le nom du jour de l'indépendance et traverse le fleuve Congo.

L'opposition et les analystes économiques considèrent que le Congo n'a pas su tirer profit de ses richesses

Suite à la page 3

Suite de la page 2

pétrolières.

« Regardez le potentiel de notre pays », ont martelé les sympathisants du candidat à l'opposition, Guy Brice Parfait Kollelas, lors du meeting du 17 mars. « Le pétrole nous rapporte plus de 5 milliards de dollars et qu'est-ce que l'on en fait ? Des stades ».

Plus de 40 % des citoyens congolais vivent pourtant avec moins de 1,25 euro par jour. L'âge d'or de l'industrie pétrolière semble être terminé, du moins pour le moment. La croissance économique du Congo s'est effondrée depuis la seconde moitié de 2014 lorsque les prix de l'or noir ont commencé à dégringoler. Le dernier compte-rendu du FMI, en juillet 2015, prévoyait une croissance de 3 % par an en moyenne entre 2015 et 2020.

« On peut reprocher au gouvernement de ne pas avoir su répondre aux véritables besoins du Congo en termes de construction », a déclaré Tchicaya Gondet, économiste en chef du FMI à Brazzaville. « Nous n'avons pas besoin d'un palais présidentiel dans chaque département et seuls les

aéroports des centres pétroliers de Pointe-Noire et de Brazzaville attirent un grand nombre de passagers », a-t-il ajouté.

Sans surprise, les pays riches en pétrole ont tendance à ne pas se diversifier lorsque leur économie est au beau fixe. Mais maintenant que l'industrie minière et pétrolière est en berne, ce qui risque d'être le cas tout au long de 2016, le Congo n'a plus le temps de se tourner vers d'autres secteurs. « Ça fait 20 ans que nous parlons de diversification », regrette l'économiste du FMI.

Le Congo a pourtant tout pour pouvoir évoluer loin du pétrole. Le pays possède un des plus importants gisements de minerais de fer du monde, des mines de potasse, des forêts luxuriantes, des terres fertiles.

Si les minerais de fer ne risquent pas de devenir une vache à lait de si tôt, à cause du ralentissement économique de la Chine, les prix du phosphate et de la potasse sont stables. Ces minerais sont tous deux utilisés comme engrais en agriculture. La rapide croissance démographique de l'Afrique

devrait, logiquement, entraîner une augmentation des terres dédiées à la production alimentaire.

Dans le même temps, certaines entreprises ont investi plusieurs millions d'euros dans l'industrie congolaise du ciment.

La Banque mondiale classe la République du Congo 176ème sur 189 dans son classement « Doing business ». La priorité du gouvernement devrait être d'améliorer l'environnement commercial du pays, estime Tchicaya Gondet. Le problème n'est pas la création de sociétés, mais le système de taxes informelles et d'impôts émanant des autorités locales, de la police et des autorités portuaires, qui existe parallèlement à la collecte officielle du gouvernement.

En tant qu'ancienne colonie française, il n'est pas étonnant de voir les géants français du pétrole comme Total et Perenco dominer le paysage économique congolais aux côtés de la société italienne ENI. Mais le flot d'or noir est en train de se tarir et le Congo et ses voisins n'auront bientôt d'autres choix que de se diversifier.



Forêt tropicale entourant le bassin congolais [Greenpeace]

L'opposition dénonce le déroulé des élections au Congo-Brazzaville

« Nous n'avons pas besoin d'argent, nous avons besoin de changements », a déclaré Jean-Michel Mokoko, un des huit candidats à l'opposition contestant la candidature de Denis Sassou Nguesso à la présidence du Congo-Brazzaville.

Les analystes et les sondages d'opinion suggèrent que Denis Sassou Nguesso obtiendra 60 %-70 % des votes du premier tour, qui a eu lieu le dimanche 20 mars. Sa victoire serait-elle un triomphe ou une défaite pour la démocratie congolaise ?

En octobre dernier, l'attention des médias s'est concentrée sur les changements apportés à la Constitution congolaise pour étendre la limite des mandats, ce qui a permis à Denis Sassou Nguesso de briguer un troisième mandat.

Changements constitutionnels

La révision de la Constitution abolit aussi la peine de mort, remplace le système à plusieurs tours par un système électoral à tour unique pour que le scrutin reste secret jusqu'au bout. La constitution établit également une commission électorale qui, selon le gouvernement, est équilibrée politiquement entre les partis d'opposition, le parti au pouvoir, et les représentants de la société civile.

Les partis d'opposition soutiennent que la commission électorale est encore un outil du gouvernement.

La nouvelle constitution



Élections au Congo-Brazzaville [MONU]

abandonne aussi le concept de mandat fixe. Ainsi, le président peut organiser des élections quand il le souhaite durant les cinq ans. « Si le président veut organiser des élections et prendre le risque de se faire battre, c'est à lui de voir », explique Henri Bouka, président de la commission électorale congolaise.

Si les huit candidats de l'opposition s'accordent à dire que les élections ne sont pas justes, Henri Bouka lui, insiste sur le fait qu'il n'y a aucune irrégularité. « Tous les candidats ont été libres de faire ce qu'ils voulaient durant la campagne », a-t-il affirmé à EurActiv.

Selon lui, la décision d'avancer les élections de juillet à mars n'a pas empêché 244 000 personnes supplémentaires de s'inscrire sur les listes électorales entre mi-janvier et mi-février.

Les ministres insistent sur le fait que tous les candidats ont eu accès aux médias nationaux, même si le meeting à l'américaine de Denis Sassou Nguesso le vendredi 18 mars a dominé les ondes.

« Notre démocratie n'a jamais été aussi forte et vivante qu'aujourd'hui », a déclaré le responsable communication

du gouvernement, Thierry Mougalla.

Sombres affaires

Pourtant, la campagne a bien été ternie par de sombres affaires. Un mois après avoir été interrogé à propos d'une vidéo publiée sur Internet l'impliquant dans une tentative de coup d'État, Jean-Michel Mokoko a été convoqué par la police. Son équipe de campagne assure que la vidéo a été truquée.

Des plaintes sont aussi apparues sur les médias sociaux, affirmant que les inscriptions électorales n'avaient pas été terminées. Les candidats à l'opposition ont appelé leurs sympathisants, qui se sont inscrits mais n'ont pas vu leur nom, à revendiquer leurs droits démocratiques.

« Il ne faut pas oublier qu'établir une démocratie n'est pas chose aisée dans un pays sans histoire ni culture démocratique, profondément divisé par la guerre civile et situé dans une région de l'Afrique caractérisée par l'instabilité et le conflit », a déclaré le ministre de la communication.

Suite à la page 5

Suite de la page 4

La question de la démocratie n'est donc ni noire ni blanche, mais Henry Bouka maintient que l'élection est irréprochable. « Les candidats les plus honnêtes reconnaîtront que les résultats sont corrects. Le processus électoral est si transparent qu'il n'y a aucun moyen de truquer les résultats. De plus, les candidats ont le droit d'avoir un agent qui assiste au dépouillement dans chaque bureau de vote », a-t-il fait remarquer. Certains des candidats voyagent en jet privé donc ils peuvent se permettre de se payer des agents pour le dépouillement », a-t-il commenté.

« Je veux travailler en toute honnêteté, et le résultat que nous annoncerons sera la véritable résultat ».

Pourtant, nombreux sont les Congolais, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, qui doutent de cela.

« En tout logique, Mokoko devrait gagner », a déclaré Nzambi Ress, un étudiant, à EurActiv. « Mais c'est Sassou qui va l'emporter », a-t-il regretté, tout en racontant qu'il avait refusé 10 000 francs (20 euros) pour renoncer à son droit de vote. « Nous sommes en sécurité, mais nous ne sommes pas libres », a-t-il estimé. « Sassou est au pouvoir depuis bien trop longtemps ».

La transparence des élections en question au Congo-Brazzaville

Le gouvernement congolais a coupé Internet, le téléphone et la radio RFI pour 48 heures. La transparence du processus électoral est mise en question par l'opposition et la France.

Alors que les résultats partiels des élections au Congo-Brazzaville donne le président sortant gagnant avec 67 % des voix, les observateurs s'interrogent sur l'élection. Un blackout sur Internet et les communications téléphoniques a été déclenché à 1 heure du matin le 20 mars, jour des élections présidentielle, par Raymond Mboulou, le ministre de l'Intérieur. Il a exigé que les entreprises de télécommunications coupent tous les services internet et téléphoniques pour « des raisons de sûreté et de sécurité nationale ».

La station de radio francophone RFI, de plus en plus critique vis-à-vis du président sortant Denis Sassou Nguesso, a également vu sa diffusion interrompue. Le silence des ondes radio et des forums internet s'est étendu aux rues de la capitale, Brazzaville, quasiment désertes.

Ce blackout a été ordonné dans l'espoir d'empêcher les groupes d'opposition d'utiliser les réseaux sociaux, comme WhatsApp et Facebook, d'organiser des manifestations après les élections. Cette mesure ne devrait cependant pas rassurer les observateurs internationaux et les partisans de l'opposition sur le caractère libre et juste des élections.

L'Union européenne n'a pas envoyé de mission d'observation, déclarant cependant en février que la situation politique dans l'ancienne colonie française « ne semblait pas [garantir] une élection présidentielle démocratique transparente

et inclusive ».

Le 7 mars, le Parti socialiste français avait demandé aux organisations internationales concernées, particulièrement à l'Union africaine, à l'Union européenne et aux Nations Unies, « d'user de leur influence pour obtenir le report de l'élection présidentielle », dénonçant le « climat délétère » de la campagne et l'imposition d'« un État d'urgence qui semble objectivement peu justifié ».

« Après avoir modifié la Constitution en 2015 pour autoriser sa réélection, il semble aujourd'hui considérer le simple exercice de droits démocratiques élémentaires comme des menaces à la sûreté de l'État congolais », avait estimé Maurice Braud, secrétaire national à l'international, à l'immigration et au co-développement au PS.

« Progrès démocratique »

L'Union africaine et l'organisation de la francophonie, qui compte 57 États membres, ont quant à elles envoyé des observateurs sur le terrain. Dileita Mohamed Dileita, l'ancien Premier ministre de Djibouti, qui dirigeait la mission de l'Union africaine, a toutefois félicité le pays de l'organisation de la campagne.

La victoire écrasante de Denis Sassou Nguesso est considérée comme une formalité, mais les résultats des élections ne seront rendus publics que le soir du 22 mars. Le jour des élections, le président sortant, qui a modifié la Constitution pour pouvoir briguer un troisième mandat, a déclaré que ces élections représentaient « un progrès énorme pour la démocratie au Congo ».

Le taux de participation devrait être plus élevé que lors des élections de 2002 et 2009, toutes deux remportées par Denis Sassou Nguesso et boycottées par les partis d'opposition.

Les partisans de l'opposition semblent décidés à descendre dans la rue si le

Suite à la page 6

Suite de la page 5

président sortant est réélu. Ils se sont déjà plaints d'achats de vote, d'intimidations et d'un manque d'accès aux informations pendant la campagne. Des accusations rejetées par Henri Bouka, président de la commission électorale du pays, qui a assuré à EurActiv que les élections avaient été libres.

Guy Brice Parfait Collela et Jean-Michel Mokoko, les principales personnalités de l'opposition, ont appelé au calme, condamnant par avance toute violence qui éclaterait après les élections. Le 18 mars, les deux candidats se sont engagés, avec trois autres, à soutenir le candidat d'opposition qui récolterait le plus de voix en cas de deuxième tour, un cas de figure pourtant improbable.

La veille du scrutin, Jean-Michel Mokoko a été convoqué par la police. Un mois auparavant, une vidéo l'accusant d'être impliqué dans une tentative de coup d'État avait fait son apparition sur internet. Le candidat assure que cette vidéo est un faux.

« Je peux dire que tous les candidats ont pu faire ce qu'ils voulaient durant la



Denis Sassou Nguesso vote à Brazzaville, Congo, lors du référendum d'octobre 2015, 20. [REUTERS/Roch Baku]

campagne », a-t-il expliqué à EurActiv, y compris dénoncer à tort leurs adversaires.

Les électeurs de Denis Sassou Nguesso affirment quant à eux que le président a apporté paix et stabilité au pays, après une brève guerre civile dans les années 1990. « Ici, nous sommes en paix, les rues sont sûres », indique

Laurette Angouono, fonctionnaire. « Ce n'a jamais été le cas du temps de Lissouba [l'ancien président]. »

« Nous n'avons pas besoin d'un soldat à la tête du pays aujourd'hui », assure quant à lui Abou Courre, charpentier. « Je prie pour qu'il n'y ait pas de violence. »

L'opposition congolaise dénonce la réélection de Sassou Nguesso

Denis Sassou Nguesso aurait remporté 60 % des voix. Mais l'opposition a de sérieux doutes sur le scrutin.

Selon les résultats publiés jeudi par la commission électorale congolaise (CNEI), le président sortant a obtenu 60 % des voix, alors que ses principaux opposants, Guy Brice Parfait Collelas et le général Jean-Marie Michel Mokoko

récoltaient respectivement 15 et 14 % des voix.

Les élections ont été très controversées et l'opposition a accusé les pouvoirs en place d'avoir acheté des votes, falsifié les registres électoraux et tenté d'intimider les partis d'opposition. Le directeur de la CNEI, Henri Bouaka, assure de son côté que les élections se sont déroulées dans la justice et l'équité.

« Les candidats vont reconnaître que les résultats sont corrects », a-t-il déclaré à EurActiv. « Le mécanisme électoral est si transparent qu'il n'est pas possible de manipuler le résultat » estime ce proche du pouvoir en place.

Une version des faits démentie par l'opposition, qui assure que sa « Commission technique électorale » a récolté des preuves de trucage lors des élections.

La réélection de Denis Sassou

Nguesso a été rendue possible par un référendum modifiant la constitution, qui prévoyait initialement un maximum de deux mandats, en octobre dernier. Une manipulation dénoncée par la France et de nombreux observateurs. À 72 ans, il est cependant probable qu'il entame aujourd'hui son dernier mandat.

Les militants dénoncent également l'ordre de suspendre internet et les réseaux de télécommunications donné par le gouvernement pour empêcher les rassemblements au moment des élections. Cinq jours après son entrée en vigueur, le blackout des services internet et de télécommunications imposé par le gouvernement est toujours en place...

Malgré l'importante marge de Denis Sassou Nguesso, ces élections sont les plus serrées depuis 1992, année où le

Suite à la page 7

Suite de la page 6

président est sorti gagnant du premier tour. Après une guerre civile, il a repris la tête du pays en 1997. Les élections suivantes, en 2002 et 2009, avaient été moins contestées.

« Je savais à l'avance que les dés étaient pipés, mais nous avons accepté de jouer le jeu », a déclaré le général Jean-Marie Michel Mokoko, qui a été chef d'État-Major des armées du Congo-Brazzaville de 1987 à 1993, et a démissionné de son poste de conseiller du président pour la paix et la sécurité en février dernier.

Trois journalistes, travaillant notamment pour Le Monde et l'Agence France-Presse, ont été agressés par des individus qui sembleraient être des policiers en civil, à l'issue d'une conférence de presse donnée par Jean-Marie Michel Mokoko. Une partie de leur matériel, et notamment les cartes mémoires, a été volée.

« Ce vote s'est déroulé dans un contexte préoccupant », notamment à la lumière de la suspension des communications, a déclaré Romain Nadal, porte-parole du ministère français des Affaires étrangères en France, qui a appelé à ce que « toute la lumière soit faite sur l'incident [des journalistes agressés] ».

L'opposition en marche

Les candidats disposent de 15 jours pour introduire leurs recours. Si la plupart des candidats ont signé une alliance contre le président sortant, prévoyant notamment de désigner un candidat unique en cas de deuxième tour, ils paraissent aujourd'hui désunis sur la conduite à suivre.

« Il est temps de cesser d'avoir peur », a proclamé Jean-Marie Michel Mokoko juste avant l'annonce des résultats, devant un parterre de supporters. « Vous avez massivement rejeté celui qui prétend avoir gagné. »

Après avoir exigé un recompte des voix, le candidat a appelé ses



Ben Fox a suivi les élections au Congo pour EurActiv. [Ben Fox]

compatriotes à s'élever contre « le viol de nos droits fondamentaux » et à l'insurrection civile, malgré les avertissements des autorités.

« Les procès-verbaux en notre possession, collectés dans les bureaux de vote à travers l'ensemble du territoire national, ne permettent pas au candidat Denis Sassou-Nguesso d'espérer gagner cette élection », assure-t-il, expliquant que le président sortant avait en réalité récolté moins de suffrages que ses opposants.

Dans un communiqué de presse, il indique que, selon son propre décompte, aucun candidat n'a passé la barre des 50 % et qu'un second tour s'impose, pour que le peuple congolais ne soit pas « victime d'un nouveau hold-up électoral ».

Pour de plus amples informations sur les éditions spéciales d'EurActiv...

Contactez-nous

Davide Patteri

paexecutive@euractiv.com
tel. +32(0)2 788 36 74

Arnaud Sonnet

publicaffairs@euractiv.com
tel. +32(0)2 226 58 17

Daniela Vincenti

daniela.vincenti@euractiv.com
tel. +32(0)2 788 36 69